

FODAR

FONDS DE DÉVELOPPEMENT
ACADÉMIQUE DU RÉSEAU DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL

2017-2018

Déposé à la Commission de l'enseignement et de la recherche du 14 novembre 2018

TABLE DES MATIÈRES

Contenu

1. Présentation	3
1.1 Le FODAR en bref	4
1.2 Le FODAR en quelques chiffres	6
2. Bilan des activités	7
2.1 Volet 1 : Grandes initiatives réseau	7
2.2 Volet 2 : Communauté réseau	8
2.3 Volet 3 : Développement institutionnel	13
3. Portrait et statistiques	14
3.1 Volet 1 : Grandes initiatives réseau	15
3.2 Volet 2 : Communauté réseau	16
3.3 Volet 3 : Développement institutionnel	28
3.4 Autres	28
4. Impacts et retombées	30
4.1 Des retombées diversifiées et concrètes	30
4.2 Un financement en lien avec les grandes orientations du FODAR	32
5. Pratiques de gestion	35
5.1 Répondants FODAR	35

TABLE DES MATIÈRES

5.2	Reddition et suivi des soldes	35
6.	Conclusion	36
	Informations utiles	37
	Liste des répondants FODAR	37
	Liste des sigles et acronymes	38

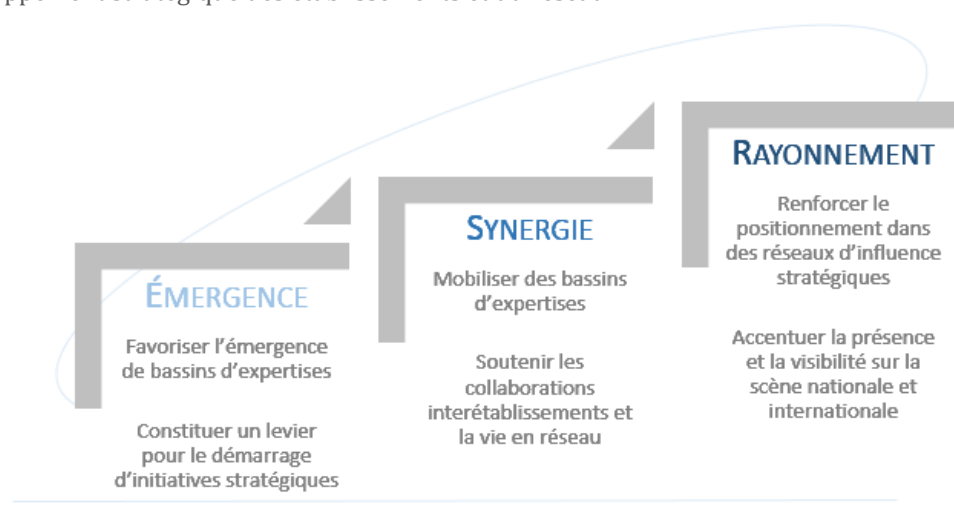
* Dans ce document, le genre masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

PRÉSENTATION

1. Présentation

Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) de l'Université du Québec (UQ) est le principal outil de développement académique de la Commission de l'enseignement et de la recherche (CER) en matière de soutien à la formation et à la recherche et création au sein des dix établissements du réseau de l'UQ. Le *Rapport annuel 2017-2018* présente le bilan des activités de l'année financière terminée. Les modalités du FODAR actuellement en vigueur ont été adoptées par l'Assemblée des gouverneurs en avril 2015.

La CER, qui regroupe les vice-recteurs chargés des dossiers d'enseignement et de recherche au sein du réseau, a effectué, en 2014-2015, une révision du programme avec l'objectif de redonner un caractère plus stratégique aux choix de financement et de mettre de l'avant les efforts de l'UQ en matière de soutien et de valorisation d'initiatives réseau. C'est par le biais de trois orientations principales (émergence, synergie, rayonnement) que la CER a souhaité donner une valeur ajoutée collective aux initiatives financées par le FODAR et consolider le rôle de ce dernier comme instrument de développement stratégique des établissements et du réseau.



Afin d'assurer un arrimage étroit entre les initiatives proposées par des groupes de professeurs ou d'employés et les priorités institutionnelles de chaque établissement, les projets accueillis dans chacun des volets du FODAR doivent obligatoirement recevoir un appui explicite de la part des établissements concernés. De cette façon, le FODAR peut véritablement être considéré comme un outil supplémentaire de développement institutionnel pour chaque établissement et, en même temps, comme un levier de collaboration entre les établissements du réseau, puisqu'il offre un cadre solide et apporte un soutien concret aux intentions de collaboration.

PRÉSENTATION

1.1 Le FODAR en bref

Le FODAR a été mis en place en 1989 afin de répondre à une volonté de valoriser et de soutenir les projets réseau au sein de l'UQ. C'est un fonds institutionnel qui relève de la CER et qui permet de répondre aux besoins des établissements en matière de développement académique en misant sur les collaborations au sein du réseau. À cet égard, bien que des établissements hors réseau puissent collaborer aux projets, seuls les établissements du réseau sont éligibles au FODAR.

Au cours des années, ce fonds a connu une évolution et plusieurs modifications en fonction des besoins des établissements et des choix mis de l'avant par la CER. Entre 2002 et 2015, il s'est déployé dans une structure à quatre volets, remplacée depuis par trois volets ayant chacun leurs objectifs, leurs règles et leur calendrier :

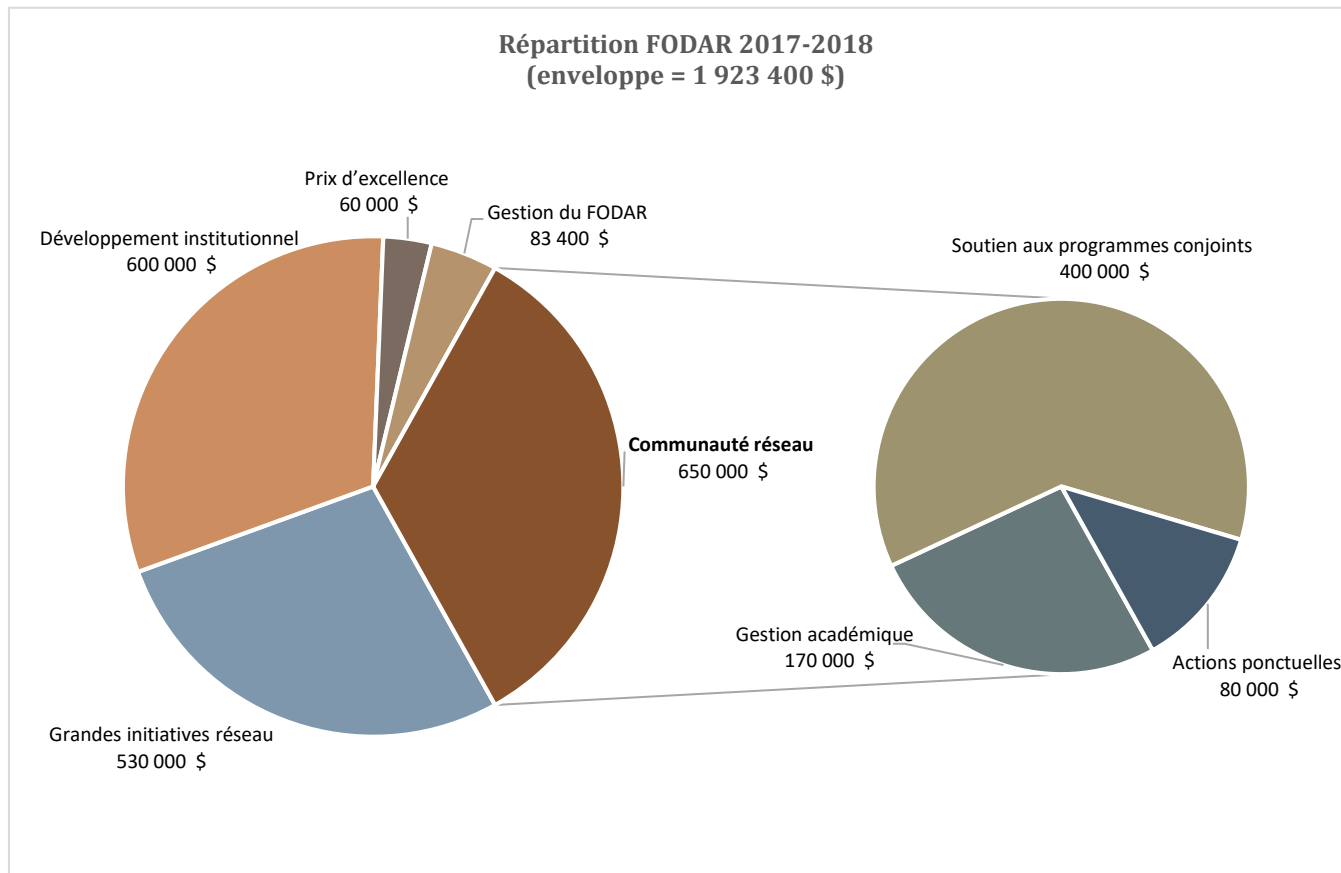
- Le **volet *Grandes initiatives réseau*** permet de soutenir des initiatives thématiques à grande portée, déterminées annuellement et collectivement par les membres de la CER.
- Le **volet *Communauté réseau*** vise à soutenir la vie en réseau et les initiatives de collaboration interétablissements. Il favorise la mise en commun d'expériences et d'expertises par le soutien au développement d'activités, de projets, de programmes ou d'initiatives à valeur ajoutée pour l'ensemble du réseau de l'UQ, aux plans de la formation, de l'enseignement, de la recherche et création et de la gestion académique.
- Le **volet *Développement institutionnel*** vise le soutien d'initiatives institutionnelles ou interinstitutionnelles ayant un effet structurant sur le développement académique des établissements participants et susceptibles de comporter des retombées pour l'ensemble du réseau.

Le FODAR est doté annuellement d'une enveloppe de près de deux millions de dollars. Celle-ci est constituée dans le cadre du budget de fonctionnement de l'UQ. La moitié (50 %) des contributions provient du siège social de l'UQ. La contribution des autres établissements, un quart de l'enveloppe provenant de l'UQAM et un autre quart provenant des neuf autres établissements, est établie en fonction d'une règle de dotation déterminée par l'Assemblée des gouverneurs. L'apport du siège social constitue donc le principal levier du FODAR. C'est près de 10 % de sa subvention de fonctionnement gouvernementale qui est investie dans le FODAR.

Chaque volet de financement est assorti d'une enveloppe fixe à laquelle s'ajoutent les soldes des années antérieures. Les fonds sont généralement accordés pour une période d'un an et doivent être dépensés dans les dix-huit mois qui suivent l'octroi. Outre les trois volets, une portion du budget est consacrée à la gestion du fonds. Les *Prix d'excellence en enseignement et en recherche et création* sont également constitués grâce au budget du FODAR, bien qu'ils relèvent officiellement, depuis 2015-2016, du Secrétariat général de l'UQ, à l'instar des *Prix d'excellence en gestion*.

PRÉSENTATION

Le graphique suivant illustre la répartition de l'enveloppe globale du FODAR pour l'année financière 2017-2018.



PRÉSENTATION

1.2 Le FODAR en quelques chiffres

- Enveloppe annuelle globale : **1 923 400 \$**
- Investissement total en 2017-2018 : **2 120 920 \$**¹

Des personnes...

Un soutien financier à² :

- **175** professeurs-chercheurs
- **35** étudiants de cycles supérieurs
- **353** membres du personnel professionnel et technique

qui collaborent...

- **11** programmes conjoints (402 130 \$ en aide directe)
- **11** groupes, tables et communautés réseau représentant **272** personnes (97 326 \$ en soutien direct aux travaux)
- **8** activités de concertation (*Actions ponctuelles*) impliquant **202** personnes³
- **2** équipes ou centres de recherche en émergence (156 460 \$ en aide au démarrage)

pour des résultats.

- **37** initiatives institutionnelles de soutien aux études et à l'enseignement, à la recherche et création ou à la gestion académique (633 610 \$ investis)
- **2** grandes initiatives réseau qui mobilisent les dix établissements
- **3** activités de représentation réseau à l'international (14 414 \$)

1. Des soldes reportés autorisent un surengagement en 2017-2018 dans certains volets.

2. Excluant les étudiants, professeurs et personnels soutenus dans le cadre du financement des programmes conjoints. Pour quelques activités de certains volets, les nombres sont estimés et dépendent de la précision des déclarations.

3. Dont 100 participants pour l'une des huit activités (Colloque des services aux étudiants de l'UQ).

BILAN DES ACTIVITÉS

2. Bilan des activités

2.1 Volet 1 : Grandes initiatives réseau

Objectif du volet : permettre la mise en œuvre d'initiatives porteuses pour le réseau sur le plan de son développement stratégique, de son positionnement sur la scène universitaire nationale et internationale, du renforcement de ses créneaux d'excellence en enseignement, en formation et en recherche et création et de sa capacité d'innovation en matière de gestion académique.

En 2017-2018, la **grande initiative en reconnaissance des acquis et des compétences** (GIR-RAC) a permis de contribuer au maintien d'une ressource-conseil en la matière dans sept des dix établissements, de poursuivre les travaux informatiques requis pour l'implantation du SYstème de Gestion pour la Reconnaissance des ACquis (SYGRAC), en collaboration avec le Centre de services communs de l'UQ (CSCUQ) et les services informatiques de l'UQTR et de continuer les activités de la Communauté de pratique des conseillers en RAC. Un total de 327 375 \$ a été consacré à cette initiative en 2017-2018⁴. Au terme de cette troisième année de financement, cette grande initiative réseau contribue à la synergie ente les établissements de l'UQ pour l'avancement de plusieurs dossiers en RAC (données sur la RAC, réflexion sur la RAC extrascolaire, etc.) et à la mise en place de différentes initiatives pour l'amélioration des services en RAC définies selon les besoins et les priorités des établissements.

La mise en œuvre du plan de développement stratégique dans le cadre de la **grande initiative en santé et services sociaux** a donné lieu à des activités sur plusieurs fronts en 2017-2018. Le principal chantier de travail a été de poser les premières pierres du nouveau Centre de recherche intersectoriel en santé de l'UQ, le CRISUQ. Un comité de professeurs-chercheurs, soutenu par des membres de l'équipe réseau, a travaillé très activement à en déterminer la portée, les axes, la structure, le membership, etc. et à construire les assises d'une future programmation scientifique.

En matière de formation, les travaux de développement d'un programme réseau de doctorat interdisciplinaire en santé et société se sont poursuivis, tout comme ceux relatifs au futur doctorat conjoint en science infirmière.

La participation de l'UQ au Groupe de travail interuniversitaire sur les stages pour les formations dans le domaine de la santé et des services sociaux du Bureau de coopération interuniversitaire s'est poursuivie, ainsi que les démarches auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux pour élaborer un contrat-type d'affiliation pour les universités sans faculté de médecine et permettant aux établissements de l'UQ de signer des ententes avec les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

4. La section 3.1 présente les sommes engagées pour toute la durée de la GIR-RAC.

BILAN DES ACTIVITÉS

2.2 Volet 2 : Communauté réseau

Objectif du volet : soutenir la vie en réseau et les initiatives de collaboration interétablissements ainsi que la mise en commun d'expériences et d'expertises par le soutien au développement d'activités, de projets, de programmes ou d'initiatives à valeur ajoutée pour l'ensemble des établissements du réseau de l'UQ, aux plans de la formation, de l'enseignement, de la recherche et création et de la gestion académique.

Le volet *Communauté réseau* privilégie la concertation et les échanges en soutenant financièrement la participation à des rencontres en mode présentiel, et ce, pour l'ensemble de la communauté réseau. Ce volet s'incarne dans trois sous-volets dédiés à des groupes spécifiques : les groupes du réseau de l'UQ réunissant le personnel académique de l'ensemble des établissements; les programmes conjoints incluant les professeurs, les étudiants et les équipes de gestion; les groupes menant des initiatives ponctuelles ou ad hoc, autant en recherche qu'en formation ou en gestion académique.

Les sommes réservées pour ce volet ont permis :

- d'abolir les distances : en permettant aux professeurs, étudiants et personnels des établissements de se réunir malgré la dispersion des établissements sur le territoire;
- de faire émerger de nouvelles collaborations en formation ou en recherche et de soutenir celles existantes : pensons au partenariat ENAP-UQAC-UQAT pour l'élaboration de programmes conjoints en gestion en contexte autochtone ou au soutien financier au Réseau québécois sur les eaux souterraines (RQES) qui a pu recueillir les besoins de recherche des acteurs en gestion de l'eau;
- de partager les expériences, les expertises et les bonnes pratiques : en soutenant les rencontres de travail d'un projet qui documentera les pratiques d'accompagnement des conseillers pédagogiques de façon à mieux les outiller dans leur rôle ou encore en contribuant à la rencontre annuelle des personnels des services aux étudiants;
- d'enrichir la formation : par le soutien au développement et à la création d'un séminaire sur les neurosciences dans les systèmes d'information (NeuroIS) comme champ de formation novateur dans le réseau de l'UQ et au Québec, ou encore par le soutien financier au projet pilote de la maîtrise conjointe en gestion de projet, qui souhaitait développer un dispositif de formation mixte innovant basé sur un référentiel de compétences reconnu à l'international.

2.2.1 Sous-volet A. Gestion académique

Objectifs spécifiques :

- développer et consolider le partage des expertises, des outils et des pratiques;
- soutenir le positionnement de l'UQ et son rayonnement national et international.

Par le sous-volet *Gestion académique* (GA), les établissements du réseau de l'UQ favorisent la mise en place de lieux d'échange pour leurs personnels académiques. Que ce soit pour les personnels des décanats, des bibliothèques, des services aux étudiants, des bureaux de la recherche,

BILAN DES ACTIVITÉS

des services pédagogiques ou des autres directions ou services universitaires, le FODAR permet de briser les silos et de favoriser l'engagement. Grâce au FODAR, les expertises et les pratiques sont partagées lors de rencontres annuelles, des sous-comités de travail sont formés pour se pencher sur des questions plus spécifiques, des communautés de pratique s'animent pour développer les connaissances et discuter des meilleures pratiques.

La CER, par les différents comités qui chapeautent les groupes de travail, tables de concertation et communautés de pratique soutenus dans le sous-volet *Gestion académique*, a incité ces derniers à se doter d'un plan de travail sur une ou plusieurs années et ainsi à planifier dans le temps leurs activités. Une demande de soutien financier peut donc être faite pour une, deux ou trois années, en fonction du plan de travail adopté par le comité dont le groupe relève (Comité des études, Comité de la recherche, Comité des bibliothèques, Comité des services aux étudiants et CER).

Un comité d'évaluation présidé par la Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche est chargé d'étudier les demandes des groupes, tables et communautés et de faire des recommandations de financement à la CER. En 2017-2018, il était composé des personnes suivantes :

- Sébastien Charles, doyen de la recherche et de la création, UQTR
 - Gina Gagnon, directrice des Services aux étudiants, UQAC
 - François de la Chevrotière, directeur du Service de la bibliothèque, UQAT
 - Pierre Bourque, doyen des études, ÉTS
- En 2017-2018, le FODAR a soutenu financièrement **onze groupes de travail, tables de concertation et communautés de pratique** réseau. Ces groupes, tables et communautés, appuyés par un professionnel de l'équipe réseau, ont ainsi permis à leurs membres de se réunir afin d'échanger sur leurs pratiques, de planifier leurs travaux et de mettre en œuvre leurs initiatives. Le groupe de travail pour la promotion du développement des compétences informationnelles, la Communauté de pratique sur les étudiants étrangers, le Groupe de discussion des agents de liaison des bourses et la Table des développeurs de programme en sont des exemples⁵. De plus, le FODAR a permis à l'UQ de **participer à sept instances** offrant un accès stratégique à des réseaux d'information ou à des données d'enquête⁶. Mentionnons la participation d'étudiants du réseau aux Journées de la relève en recherche, organisées par l'Acfas⁷, la participation à l'enquête CGPSS (*Canadian Graduate and Professional Student Survey*) ainsi que la participation des directeurs de département en sciences de l'éducation aux rencontres de l'Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ)

5. On trouvera la liste de ces groupes à la section 3.2.1.

6. ADEREQ, CCDS, CGPSS, NSSE, OST, Journées de la Relève, Expo-sciences autochtone.

7. L'Acfas organise annuellement, depuis 2013, deux journées consacrées à la valorisation et à l'accompagnement de la relève en recherche. À cette occasion, des étudiants et des chercheurs postdoctoraux sont invités à participer à une quinzaine d'activités de formation, de discussion et de réseautage. Afin d'abaisser les barrières géographiques et de permettre à des étudiants de partout au Québec d'assister à ces journées, le FODAR couvre les frais de déplacement et de séjour de deux étudiants par établissement.

BILAN DES ACTIVITÉS

et à celles de la table réunissant l'ADEREQ, les représentants ministériels de la Direction générale de la formation et de la titularisation du personnel scolaire et ceux du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE).

Pour l'ensemble du sous-volet *Gestion académique*, c'est un total de 172 843 \$ qui a été octroyé⁸ pour soutenir ces activités.

2.2.2 Sous-volet B. Soutien aux programmes conjoints

Objectifs spécifiques :

- favoriser une concertation étroite entre directions de programme;
- mobiliser les professeurs et les communautés apprenantes;
- encourager l'innovation dans le développement de cours, de contenus, d'approches pédagogiques, de technologies pour l'apprentissage, d'environnements de travail collaboratif, de pratiques d'encadrement et d'évaluation.

Le *Soutien aux programmes conjoints* (SPC) constitue le second sous-volet de l'enveloppe *Communauté réseau*. Les programmes conjoints permettent de mettre en commun les expertises d'équipes professorales de plusieurs établissements, de partager des ressources et d'en optimiser leur utilisation, d'offrir aux étudiants, pratiquement partout au Québec, un accès à des programmes et à des expertises de pointe, souvent essentiels au développement des régions et, enfin, de favoriser la mobilité étudiante. Il existe une quinzaine de ces programmes au sein du réseau de l'UQ qui ne sollicitent pas tous un soutien FODAR pour leurs dépenses de fonctionnement.

• Soutien des activités régulières (Axe A)

En 2016-2017, le FODAR a implanté une nouvelle structure de financement sur trois ans pour soutenir les activités dites régulières des programmes conjoints. L'année 2017-2018 est la seconde année de ce cycle d'octroi triennal. Les modalités prévoient qu'une révision des besoins de fonctionnement des programmes conjoints soit faite aux trois ans afin d'ajuster le financement aux besoins réels⁹.

- En 2017-2018, **onze programmes conjoints** ont été soutenus pour leurs activités régulières. L'octroi annuel par programme, reflétant les besoins très variés de ces derniers, a oscillé entre 3 700 \$ et 80 500 \$, pour un financement total de 318 700 \$. Presque tous les programmes ont tenu au moins une rencontre du comité conjoint de programme et plusieurs rencontres de sous-comités, notamment d'admission et d'évaluation. Cinq programmes ont tenu une assemblée générale annuelle. Sur le plan de la prestation conjointe de cours, le mode présentiel semble demeurer le plus populaire étant privilégié par sept programmes, suivi de l'enseignement à distance (trois programmes dont la maîtrise en sciences infirmières dont c'est le mode exclusif pour un nombre très élevé de cours dispensés sur des sites multiples) et enfin du

8. Montant réellement versé compte tenu des soldes antérieurs : 122 339 \$.

9. Pour connaître les nouvelles règles de soutien aux programmes conjoints, on peut consulter le document des [Modalités](#) disponible sur le site Web du FODAR.

BILAN DES ACTIVITÉS

mode hybride (quatre programmes). Soulignons que bon nombre de programmes dispensent aussi une partie de la formation localement et non conjointement, comme c'est le cas pour la maîtrise en gestion de projet. Cinq programmes ont tenu des activités liées aux jurys de mémoires, d'examens et de thèses. Du côté de l'animation scientifique, plus de la moitié des programmes (6/11) ont mentionné avoir tenu un colloque réunissant les étudiants et les professeurs des établissements partenaires et d'autres activités de type atelier ou conférence-midi. Les programmes conjoints offrent aussi localement des activités d'animation scientifique à leurs étudiants respectifs.

- **Soutien des activités complémentaires (Axe B)**

Le FODAR donne aussi la possibilité aux programmes conjoints de demander un financement complémentaire pour la réalisation d'activités à caractère ponctuel ou d'activités régulières pour lesquelles le financement de base s'avère insuffisant. En 2017-2018, deux programmes se sont prévalus de cette option : 1) le doctorat en éducation, pour soutenir les coûts de certaines activités de formation de nouveau dispensées en mode présentiel à la demande des étudiants, la tenue du colloque étudiant en Abitibi-Témiscamingue ainsi que des activités relatives au 30^e anniversaire du programme en 2017-2018; 2) la maîtrise et le doctorat en lettres, pour permettre la tenue d'un premier séminaire d'écriture se déroulant dans le cadre d'une université d'été. Cette activité de formation, si elle est maintenue, sera prise en compte dans le calcul des activités régulières lors du prochain cycle de financement triennal. La poursuite du projet pilote (avec un financement accordé en 2016-2017) de la maîtrise en gestion de projet sur son dispositif de formation mixte innovant basé sur un référentiel de compétences international est un bel exemple d'innovation dans le développement de cours, de contenus et d'approches pédagogiques.

- **Soutien au développement des programmes (Axe C)**

En 2017-2018, l'UQO, l'UQTR, l'UQAC et l'UQAT ont bénéficié d'un soutien pour le développement d'un nouveau programme réseau de doctorat en science infirmière. Un montant forfaitaire de 10 000\$ est réservé pour toute équipe qui souhaiterait amorcer des travaux menant au dépôt d'un projet de programme et de 5 000 \$ pour toute nouvelle concentration ou profil. Le FODAR avait soutenu, en 2016-2017, par le biais de son sous-volet *Actions ponctuelles*, les démarches exploratoires de l'équipe du projet de programme en science infirmière.

- **Soutien des évaluations périodiques (Axe D)**

En 2017-2018, aucun financement n'a été octroyé pour l'évaluation périodique puisqu'aucun programme n'a débuté l'exercice durant l'année financière. Le doctorat en développement régional a toutefois complété l'exercice amorcé quelques années plus tôt, alors que la maîtrise et le doctorat en lettres ainsi que le doctorat en biologie ont poursuivi la démarche pour laquelle ils avaient reçu un soutien financier en 2016-2017. Habituellement, un montant forfaitaire de 10 000 \$ est réservé pour les dépenses relatives à cet exercice.

Au final, l'ensemble des axes du sous-volet *Soutien aux programmes conjoints* a porté les engagements à 402 130 \$. La liste des programmes conjoints ainsi que le détail relatif aux montants octroyés et aux montants versés sont présentés à la section 3.2.2.

BILAN DES ACTIVITÉS

2.2.3 Sous-volet C. Actions ponctuelles

Objectifs spécifiques :

- soutenir la vie scientifique, académique et pédagogique entre les établissements du réseau;
- participer au rayonnement du réseau de l'UQ.

Le troisième et dernier sous-volet *Actions ponctuelles* est ouvert aux initiatives ad hoc en matière de formation, de recherche ou de gestion académique. Il permet à des groupes de professeurs et d'étudiants ou encore au personnel académique de se réunir en mode présentiel pour la tenue d'activités telles que colloques et conférences, séminaires et ateliers, écoles d'été ou d'autres rencontres de type préparatoire ou exploratoire. À cet effet, seuls les frais de déplacement et de séjour sont éligibles au soutien du FODAR (comme pour le sous-volet *Gestion académique*).

- En 2017-2018, **huit initiatives** ont été soutenues par le sous-volet *Actions ponctuelles*, pour un total de 71 561 \$.

Les détails sur le financement des huit demandes sont présentés au point 3.2.3. Voici quelques exemples de projets soutenus dans le cadre des *Actions ponctuelles* en 2017-2018 :

FORMATION – Opérationnalisation du partenariat ENAP-UQAT-UQAC pour l'élaboration de programmes conjoints en gestion en contexte autochtone

Série de rencontres des partenaires institutionnels du projet de développement de programmes conjoints touchant la gestion publique en contexte autochtone. Ces programmes viendraient compléter l'offre du microprogramme de 2^e cycle en administration publique déjà existant. En plus de développer les contenus, ces rencontres permettent d'installer la dynamique de travail entre les différents intervenants, qui appartiennent à divers services institutionnels en plus d'être disséminés géographiquement (Abitibi-Témiscamingue, Saguenay, Québec).

RECHERCHE – Équipe de recherche du projet « Les étudiants internationaux dans le réseau des universités du Québec »

Rencontres de l'équipe de recherche qui souhaite documenter les aspects moins connus de la réalité de cette clientèle et le degré d'acquisition des compétences interculturelles dans le réseau de l'UQ. Le projet est mené dans une perspective multidisciplinaire et en tenant compte des spécificités régionales des établissements qui participent à la recherche.

TRANSFERT DE CONNAISSANCES - Forum du RQES - recherche et transfert des connaissances sur les eaux souterraines

Journée-bilan des activités de transfert des connaissances menées par le RQES dans treize régions du Québec ces dernières années. Chercheurs, planificateurs, gestionnaires de l'eau se sont réunis pour cibler de nouvelles pistes de recherche et les arrimer aux besoins exprimés par les milieux.

BILAN DES ACTIVITÉS

2.3 Volet 3 : Développement institutionnel

Objectif du volet : soutenir le développement d'initiatives institutionnelles ou interinstitutionnelles ayant un effet structurant sur le développement académique des établissements participants et susceptibles de comporter des retombées pour l'ensemble du réseau.

Par ce volet, la CER souhaite offrir aux vice-recteurs responsables des dossiers d'enseignement et de recherche l'opportunité de soutenir des initiatives académiques internes jugées stratégiques pour leur établissement et susceptibles de comporter des retombées pour l'ensemble du réseau.

Les sommes engagées dans l'ensemble des établissements au 30 avril 2018 sont de 633 610 \$. Les établissements, incluant le siège social, ont financé un total de **37 initiatives**, dont **trois sont collectives** (c'est-à-dire que l'initiative est appuyée par au moins deux établissements). Les initiatives sont la plupart du temps portées par un établissement et concernent la recherche ou la pédagogie, bien que les établissements puissent aussi choisir de mettre en commun leurs fonds pour faire des provisions en vue de la réalisation de certains projets (comme la phase 2 du projet sur les étudiants de première génération (EPG)) ou pour payer une cotisation collective comme l'adhésion au pôle international Future Earth, qui permet aux établissements du réseau d'être à l'avant-plan de ce qui se fait en développement durable dans le monde.

Le siège social de l'UQ a par ailleurs assumé le financement de **onze initiatives ayant une portée réseau**. Par exemple, le soutien à un projet de développement du concept de Junior Entreprises dans les établissements du réseau de l'UQ, les dépenses du représentant réseau à la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) ou encore les dépenses relatives à la poursuite des partenariats avec la Colombie. Le siège social a également versé la dernière part de son engagement relatif à la production du livre commémoratif du 50^e anniversaire : *L'Université du Québec, 1968-2018. 50 ans de contributions éducatives et scientifiques au développement du Québec*, qui paraîtra à l'automne 2018.

Les établissements ont quant à eux financé des initiatives ciblées ou à plus large portée, autant en formation qu'en recherche ou que pour des fins d'optimisation organisationnelle. À titre d'exemple, pensons au soutien au démarrage du Regroupement pour l'écotoxicologie aquatique du Québec à l'INRS, au projet de plateforme Web d'intégration pédagogique à l'UQTR ou encore au soutien à l'émergence de la recherche en sciences de la gestion à l'UQAR.

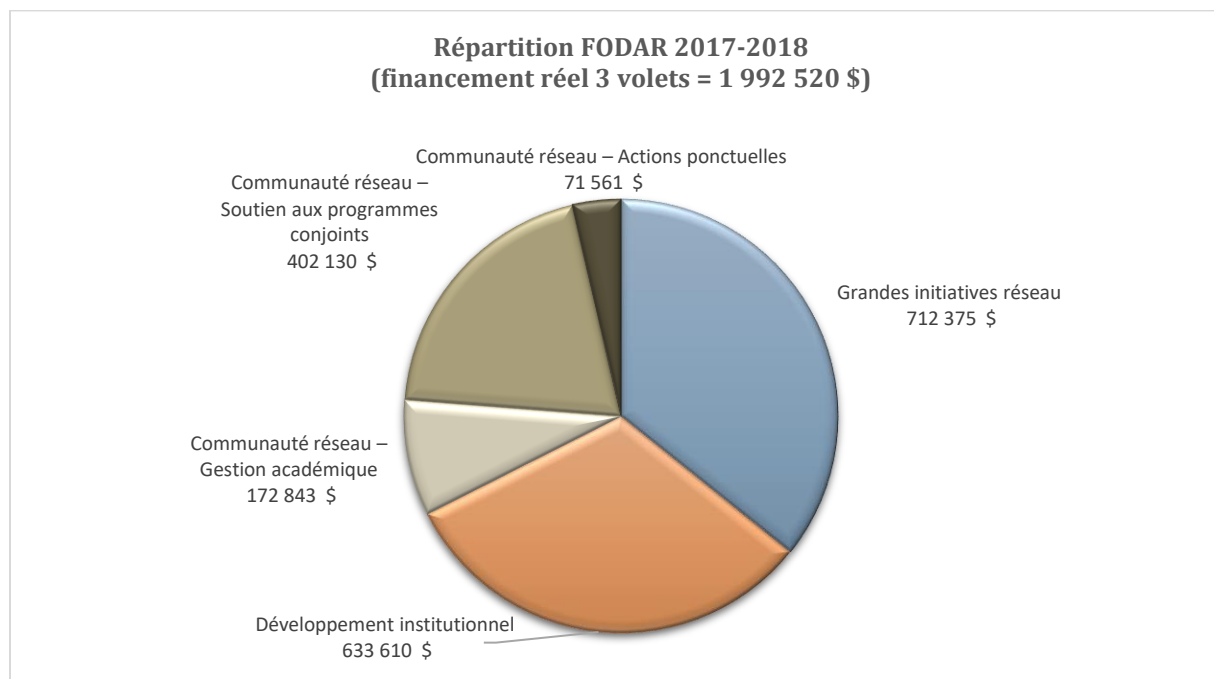
À chaque fin d'année financière, un rapport sommaire est transmis par chacun des établissements, afin de faire état de l'avancement des travaux. Un partage de ces informations auprès des vice-recteurs membres de la CER permet aux établissements intéressés par les fruits d'une initiative institutionnelle de se manifester auprès de l'établissement porteur.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

3. Portrait et statistiques

La section qui suit fait état du financement FODAR pour les trois volets *Grandes initiatives réseau*, *Communauté réseau* et *Développement institutionnel*. Les données sur le budget, les dépenses engagées et la nature des activités financées proviennent des informations disponibles et des intentions déclarées au moment des demandes et sont présentées sur la base des montants octroyés, à moins d'indication contraire.

Le graphique suivant montre la répartition du financement FODAR en 2017-2018 dans les trois volets de financement (investissement réel de 1 992 520 \$)¹⁰. Les surplus des années précédentes permettent un surengagement, léger pour *Gestion académique*, *Soutien aux programmes conjoints* et *Développement institutionnel*, mais plus significatif pour les *Grandes initiatives réseau* (de l'ordre de plus de 30 %).



10. Si on y ajoute les prix d'excellence (45 000 \$) et les frais de gestion du FODAR (83 400 \$), l'investissement total est de 2 120 920 \$ en 2017-2018.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

3.1 Volet 1 : Grandes initiatives réseau

Ce volet est dédié au financement d'initiatives d'envergure, souvent pluriannuelles et choisies collectivement par les membres de la CER. Ces initiatives requièrent par conséquent un haut degré de concertation et des travaux préparatoires d'ampleur variable. En 2017-2018, les deux initiatives adoptées par la CER dans les années précédentes ont continué de se développer et ont à cet effet engagé des sommes pour leur mise en œuvre.

- La grande initiative réseau en reconnaissance des acquis et des compétences :

L'année 3 du projet a permis de contribuer au maintien d'un poste de conseiller en RAC dans la majorité des établissements, de poursuivre l'implantation et le développement de l'outil informatique pour la gestion de la RAC (SYGRAC) et de continuer les activités de la communauté des conseillers en RAC. Des transferts de fonds ont eu lieu vers les établissements pour l'embauche ou le dégagement des ressources humaines ainsi que les travaux informatiques locaux et des sommes sont destinées au Centre de services communs de l'UQ pour les développements informatiques requis.

Les engagements les plus importants ont donc eu lieu en 2016-2017, pour un montant total de 510 950 \$ et en 2017-2018, pour un montant de 327 375 \$. Le tableau ci-contre montre la répartition prévue du budget de plus de 1 million \$ sur quatre années.

	Jusqu'au 2016-04-30	2016-05-01 au 2017-04-30	2017-05-01 au 2018-04-30	2018-05-01 au 2019-04-30	TOTAL
VOLET 1 – Engagement d'un conseiller RAC					
<i>Nombre jours/semaine : an 1 – an 2</i>					
UQAM	5 - 4	12 500 \$	87 500 \$	35 000 \$	135 000 \$
UQAR	3 - 2	7 500 \$	40 000 \$	27 500 \$	75 000 \$
UQAC	3 - 2	7 500 \$	40 000 \$	27 500 \$	75 000 \$
UQO	3 - 2	7 500 \$	40 000 \$	27 500 \$	75 000 \$
TÉLUQ	3 - 2	7 500 \$	37 500 \$	30 000 \$	75 000 \$
UQTR	3 - 2	18 750 \$	38 750 \$	17 500 \$	75 000 \$
UQAT	3 - 2	7 500 \$	40 000 \$	27 500 \$	75 000 \$
ENAP	2 - 1	5 000 \$	27 500 \$	12 500 \$	45 000 \$
INRS	2 - 1		30 000 \$	15 000 \$	45 000 \$
ÉTS	2 - 1		30 000 \$	15 000 \$	45 000 \$
Total VOLET 1		73 750 \$	411 250 \$	235 000 \$	720 000 \$
VOLET 2 – Portfolio électronique					
Préparation pour usage collectif et développement technique et fonctionnel		9 225 \$	52 200 \$	57 375 \$	118 800 \$
Déploiement dans l'établissement		50 000 \$	40 000 \$		90 000 \$
<i>Année 1 : UQAM, UQAR, TÉLUQ, UQAT et ENAP</i>					
<i>Année 2 : UQAC, UQO, INRS et ETS</i>					
Développement de nouvelles fonctionnalités			25 000 \$	75 000 \$	100 000 \$
Total VOLET 2		59 225 \$	92 200 \$	82 375 \$	308 800 \$
VOLET 3 – Concertation conseillers en RAC					
Réunions (frais de séjour et déplacement)		3 000 \$	6 000 \$	9 000 \$	18 000 \$
Ressources professionnelles au soutien du projet (frais de séjour et de déplacement)		1 000 \$	1 500 \$	1 000 \$	3 500 \$
Total VOLET 3		4 000 \$	7 500 \$	10 000 \$	21 500 \$
Budget total		136 975 \$	510 950 \$	327 375 \$	1 050 300 \$

PORTRAIT ET STATISTIQUES

- La grande initiative réseau en santé et services sociaux :

Adoptée au début 2016, la grande initiative en santé et services sociaux a véritablement pris son envol en 2017-2018. C'est en octobre 2017 que la CER a entériné le *Plan de développement stratégique de la recherche et de la formation en santé et services sociaux 2017-2020* et s'est engagée à y consacrer 400 000 \$ par année pendant trois ans, à partir de l'enveloppe *Grandes initiatives réseau*. L'essentiel des montants a servi à engager des professionnels chargés de coordonner les travaux, à prendre en charge le déplacement des chercheurs aux rencontres réseau et à soutenir les chercheurs engagés dans le développement de la programmation scientifique du CRISUQ.

Au terme de l'année 2018, les montants engagés pour les deux grandes initiatives en RAC et en santé s'élèvent à 712 375 \$, ce qui représente un investissement du tiers plus élevé que l'enveloppe prévue annuellement (530 000 \$). Ces engagements ont été rendus possibles grâce aux soldes dégagés les deux années précédentes. La phase préparatoire du plan de développement du secteur de la santé n'a entamé que 15 000 \$ en 2016-2017 et permis de reporter la balance du 400 000 \$ prévu annuellement en 2017-2018.

FODAR 2017-2018 - Grandes initiatives réseau Bilan au 30 avril 2018

	2016-2017	2017-2018
(A) Enveloppe GIR	530 000 \$	530 000 \$
(B) Solde de l'année précédente	393 025 \$	397 075 \$
(C) Montants disponibles incluant les soldes (A + B)	923 025 \$	927 075 \$
GIR-RAC - Mobilisation des ressources et implantation d'un portfolio électronique pour soutenir la reconnaissance des acquis et des compétences dans le réseau de l'Université du Québec	510 950 \$	327 375 \$
GIR-Santé - Créer les conditions favorables au développement du secteur de la santé au sein des établissements du réseau de l'Université du Québec	15 000 \$	385 000 \$
(D) Montants engagés	525 950 \$	712 375 \$
(E) Solde au 30 avril 2018 (C - D)	397 075 \$	214 700 \$

3.2 Volet 2 : Communauté réseau

Le nombre de demandes reçues pour du soutien à la mobilité dans le cadre d'activités en présentiel a connu une baisse marquée depuis l'adoption du nouveau volet *Communauté réseau* en 2015-2016. De 28 demandes reçues en 2015-2016, le FODAR est passé à 26 demandes en 2016-2017, puis à 19 demandes en 2017-2018¹¹. Cela peut s'expliquer en partie par le recours plus spontané aux infrastructures technologiques pour l'organisation de rencontres à distance dans certains groupes et par l'effet de la nouvelle règle FODAR qui limite à une par trois ans toute demande au sous-volet *Actions ponctuelles*. Pour la première fois, en 2017-2018, les demandes faites au sous-volet *Gestion académique* sont plus nombreuses que celles faites au sous-volet *Actions ponctuelles*.

11. 2015-2016 : 28 demandes CR (16 AP + 12 GA); 2016-2017 : 26 demandes CR (17 AP + 9 GA); 2017-2018 : 19 demandes (8 AP + 11 GA).

PORTRAIT ET STATISTIQUES

La refonte du FODAR a été l'occasion de repenser la gestion et le suivi des subventions. Deux notions distinctes sont maintenant utilisées dans la gestion des subventions : le **montant octroyé** et le **montant versé**. Cette distinction permet de mieux rendre compte de l'écart entre le coût des dépenses admissibles d'une activité (montant octroyé) et la somme effectivement versée au responsable (montant versé), généralement en raison de l'existence de soldes. Cela dit, en raison de la pratique plus systématique de retourner les soldes au terme d'une activité, notamment dans le sous-volet *Gestion académique*, il est très fréquent que les montants octroyés et les montants versés correspondent. Le tableau qui suit présente le bilan des dépenses réelles du volet *Communauté réseau* au 30 avril 2018, sur la base des montants **versés**. Les montants octroyés sont présentés en (E) à titre indicatif.

FODAR 2017-2018 - Communauté réseau
Bilan au 30 avril 2018

	Gestion académique	Soutien aux programmes conjoints	Actions ponctuelles	TOTAL
(A) Enveloppe CR 2017-2018	170 000 \$	400 000 \$	80 000 \$	650 000 \$
(B) Soldes CR reportés (2016-2017)	115 825 \$	243 558 \$	4 117 \$	363 501 \$
(C) Retours de soldes (projets terminés dans l'année)	31 304 \$	- \$	55 387 \$	86 691 \$
(D) Montants disponibles incluant les soldes	317 130 \$	643 558 \$	139 504 \$	1 100 192 \$
(E) Total des montants octroyés en 2017-2018	172 843 \$	402 130 \$	71 561 \$	646 534 \$
(F) Total des montants versés en 2017-2018	122 339 \$	298 952 \$	71 561 \$	492 852 \$
(G) Solde au 30 avril 2018 (D - F)	194 791 \$	344 606 \$	67 943 \$	607 340 \$

3.2.1 Communauté réseau – Sous-volet Gestion académique

Le budget annuel réservé au sous-volet *Gestion académique* est de 170 000 \$. Les soldes reportés de l'année précédente et les retours de soldes en cours d'année provenant d'activités terminées ont porté le budget total à 317 130 \$. Pour cette même année, le FODAR a octroyé 172 843 \$ en réponse aux demandes déposées dans le sous-volet *Gestion académique*. Le montant réellement versé, compte tenu de soldes conservés par certains groupes, a été de 122 339 \$. Les dépenses engagées pour l'année correspondent donc au budget annuel prévu et les soldes des années antérieures permettent d'avoir une marge de manœuvre pour accueillir éventuellement de nouveaux groupes ou assumer des dépenses plus importantes.

Le FODAR a octroyé 97 326 \$ à onze groupes, tables et communautés de pratique. Cela représente 15 % du financement *Communauté réseau*.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

Rappelons que l'ensemble des sommes engagées dans ces cas est dédié à la mobilité, puisque les dépenses admissibles sont jusqu'à maintenant exclusivement des frais de déplacement et de séjour. Les dix établissements de l'UQ étant dispersés sur le territoire, ce volet du FODAR vise à faire en sorte que la distance ne soit pas un frein à la tenue de rencontres en présence. Il arrive par ailleurs que certaines des rencontres prévues par les groupes se déroulent en fin de compte à distance, et ce, pour toutes sortes de considérations. Ce sont les professionnels de l'équipe réseau qui sont responsables de la coordination, de l'animation et du suivi budgétaire de ces groupes réseau.

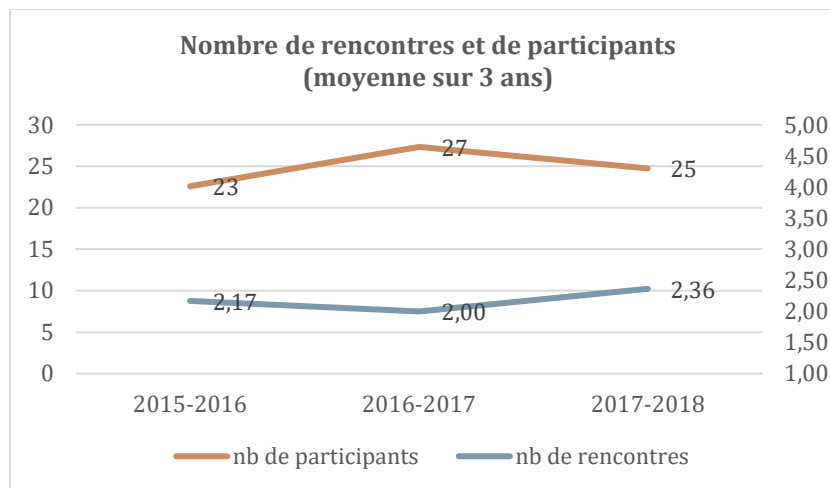
GROUPES, TABLES ET COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE FINANCÉS EN 2017-2018

NOM DU GROUPE	NOMBRE DE RENCONTRES	NOMBRE DE PARTICIPANTS	\$ OCTROYÉ
Comité des utilisateurs de l'écosystème IFR	1	31	5 629 \$
Communauté de pratique PROSPÈRE	2	15	6 594 \$
Communauté de pratique sur l'éthique de la recherche	1	24	3 440 \$
Communauté de pratique sur le développement de la recherche	2	46	23 892 \$
Communauté de pratique sur les étudiants étrangers (CPÉÉ)	2	12	6 542 \$
Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP)	2	22	11 864 \$
Groupe de discussion des agents de liaison des bourses	1	15	3 248 \$
Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis et des compétences (GRAC)	3	17	7 811 \$
Groupe de travail du Programme de développement des compétences informationnelles (GT-PDCI)	10	15	12 430 \$
Table des développeurs de programme	1	37	7 529 \$
Table des évaluateurs de programme	1	38	8 346 \$
TOTAL			97 326 \$

Depuis trois ans, le nombre moyen de participants par groupe se situe entre 23 et 27 personnes. Le montant moyen par demande est quant à lui en progression, passant de 9 328 \$ en 2015-2016 à 10 115 \$ en 2016-2017 et à 13 903 \$ en 2017-2018. Bien que la plupart des groupes aient aussi recours aux outils de communication à distance pour mener leurs activités, on remarque que la pratique de réunir certains membres en sous-comités pour avancer des questions ou dossiers plus spécifiques s'est répandue. Par exemple, la CPÉÉ peut compter sur deux groupes de

PORTRAIT ET STATISTIQUES

travail, l'un sur la réussite des étudiants étrangers et l'autre sur la mise en valeur des activités d'accueil et d'intégration. Le Groupe de travail pour la promotion du développement des compétences informationnelles (GT-PDCI) réunit quant à lui des groupes de trois à cinq personnes selon les axes d'action énoncés dans son plan de travail (ex. : maîtrise des compétences informationnelles, accompagnement pédagogique, etc.). Cette pratique a l'effet d'augmenter les occasions de rencontres et, par conséquent, les coûts annuels.



En moyenne, depuis les trois dernières années, les groupes se réunissent deux fois par an, bien que le nombre de rencontres annuelles en présence varie beaucoup en fonction des groupes. En 2017-2018, près de la moitié des groupes prévoient une seule rencontre en présence par année, cinq autres groupes en prévoient deux ou trois et un groupe comptait se réunir, incluant ses différents sous-comités, une dizaine de fois. C'est au total 272 personnes qui participent à ces onze groupes et qui représentent 442 déplacements (personnes/recontre) lors de 26 rencontres planifiées.

Les plans de travail présentés par les groupes, tables et communautés au moment de leur demande FODAR permettent également d'apprécier la vigueur des activités en dehors du soutien FODAR. Bon nombre d'entre eux prévoient une série d'activités et de réalisations qui ne requiert aucun soutien financier, mais qui implique activement les membres et maintient leur sentiment d'appartenance (liste de discussion, portail, séance de travail à distance, production de matériel informationnel, webinaires, etc.).

On couvre par ailleurs, dans le soutien FODAR à la gestion académique, les coûts liés à des activités de représentation réseau pour lesquelles le délégué agit à titre de représentant de l'UQ et ceux liés à la participation de l'UQ à des réseaux d'information stratégique ou d'enquêtes. Ces

PORTRAIT ET STATISTIQUES

engagements représentent une somme de 75 517 \$ répartie en sept octrois qui comptent pour 12 % du financement *Communauté réseau* en 2017-2018.

PARTICIPATIONS STRATÉGIQUES FINANÇÉES EN 2017-2018

TITRE DE L'ACTIVITÉ	\$ OCTROYÉ
Représentation de l'UQ au comité exécutif du Conseil canadien des doyens de sciences (CCDS)	1 500 \$
National Survey of Student Engagement (NSSE) – provision pour enquête	19 000 \$
Canadian Graduate and Professional Students Survey (CGPSS) – provision pour enquête	15 000 \$
Expo-sciences autochtone 2017-2018	7 000 \$
Participation des établissements du réseau aux réunions de l'ADEREQ 2017-2018	11 304 \$
Partenariat avec l'Observatoire des sciences et des technologies (OST)	15 000 \$
Journées de la relève en recherche 2017	6 713 \$
TOTAL	75 517 \$

Pour trois des subventions, il s'agit de frais fixes d'adhésion annuelle ou de provisions pour payer l'accès à des données stratégiques sur la formation et la recherche (NSSE, CGPSS, OST). Les quatre autres subventions soutiennent les frais de déplacement et de séjour de personnes désignées pour représenter les établissements du réseau de l'UQ sur des instances ou lors d'événements.

3.2.2 Communauté réseau – Sous-volet Soutien aux programmes conjoints

Le budget annuel réservé aux programmes offerts conjointement est de 400 000 \$. En 2017-2018, l'enveloppe disponible était de 643 558 \$, en raison des importants soldes de l'année précédente, qui s'expliquent par une opération systématique de recension des réserves financières accumulées au cours des dernières années par les programmes conjoints et qui ont permis de préserver l'enveloppe du FODAR. Les montants octroyés aux programmes conjoints pour cette année s'élèvent à 402 130 \$, tous les axes confondus. Cela représente 62 % du financement *Communauté réseau* et 19 % de l'investissement total du FODAR en 2017-2018. Le FODAR soutient huit programmes de doctorat et cinq programmes de maîtrise, dont deux programmes conjoints couvrant les deux cycles d'études. Ils se répartissent dans les secteurs suivants : six en sciences sociales et humaines, quatre en sciences naturelles et génie et un en sciences de la santé. Le tableau qui suit présente la liste des programmes conjoints soutenus en 2017-2018.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

PROGRAMMES CONJOINTS SUBVENTIONNÉS EN 2017-2018

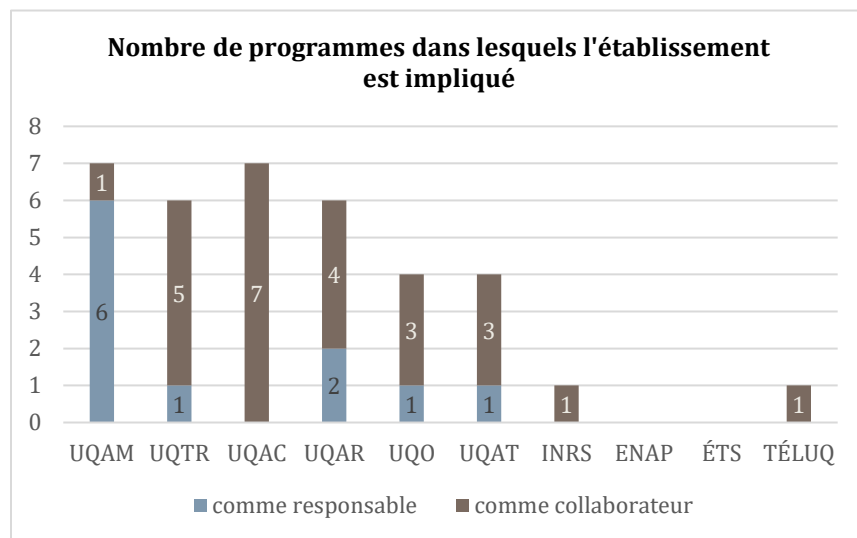
NOM DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	\$ OCTROYÉ
Doctorat en développement régional	triennal	21 000 \$
Doctorat en éducation¹²	triennal + complémentaire	80 500 \$ + 67 000 \$
Doctorat en informatique cognitive	triennal	7 500 \$
Doctorat en philosophie	triennal	7 000 \$
Doctorat en sciences de l'environnement	triennal	39 000 \$
Doctorat en sciences de la Terre et de l'atmosphère	triennal	12 000 \$
Doctorat et maîtrise en études urbaines	triennal	3 700 \$
Doctorat et maîtrise en lettres	triennal + complémentaire	28 000 \$ + 6 430 \$
Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers	triennal	50 000 \$
Maîtrise en gestion de projet	triennal	25 000 \$
Maîtrise en sciences infirmières	triennal	45 000 \$
Doctorat disciplinaire en science infirmière	développement	10 000 \$
TOTAL		402 130 \$

Le montant moyen octroyé par programme en 2017-2018 est de 36 557 \$, alors que le montant moyen versé par programme est de 27 177 \$. Le tableau précédent démontre également l'écart qui existe entre les programmes au chapitre de leurs besoins (octroi minimal : 3 700 \$; octroi maximal 80 500 \$). De multiples facteurs l'expliquent : proximité géographique des établissements partenaires, nature des activités de formation (terrain vs en salle), nombre d'étudiants dans les cohortes, vigueur des activités scientifiques, charge administrative induite par le niveau de « conjointitude ».

12. Les 67 000 \$ octroyés comme financement complémentaire couvrent en fait les activités de deux années financières (42 000 \$ versés en 17-18 et 25 000 \$ à verser en 18-19).

PORTRAIT ET STATISTIQUES

Les montants versés, qui indiquent les coûts réels, sont pour leur part de l'ordre de 298 952 \$. En ne tenant compte que des versements faits aux programmes pour leurs activités régulières (axe A de financement), la somme est de 215 522 \$ au lieu des 318 700 \$ prévus annuellement pour les onze programmes durant tout le cycle triennal (2016-2017 à 2018-2019). Comme évoqué plus haut, cet écart s'explique par l'existence de soldes importants dans les comptes des établissements. En incluant les services financiers dans l'étape de reddition de comptes des programmes, il est maintenant possible d'avoir un regard direct sur les sommes disponibles en début et en fin d'année financière et de pouvoir prendre en compte les soldes réels dans le calcul des disponibilités budgétaires. Une démarche de consolidation des soldes menée en 2016-2017, à l'an 1 du cycle triennal de financement, visait en effet à faire le pont entre les soldes déclarés dans les rapports d'activités et les soldes réels dans les UBR ainsi qu'à redonner aux programmes conjoints accès à leur financement antérieur, très souvent oublié ou non accessible (plusieurs comptes dans plusieurs établissements, multiples changements de direction, etc.). Le bilan qui en est ressorti a eu un impact sur les versements FODAR des années subséquentes, sans toutefois priver les programmes des sommes auxquelles ils ont droit. En effet, certains programmes ne recevront pas de versement du FODAR avant la dernière année du cycle triennal, puisqu'ils puiseront dans leur solde interne pour payer leurs dépenses de fonctionnement.



L'UQAM et l'UQAC sont impliquées dans sept programmes conjoints subventionnés en 2017-2018, suivies par l'UQTR et l'UQAR (6/11) et par l'UQO et l'UQAT (4/11). L'UQAM est responsable du plus grand nombre de programmes (6/11), suivie par l'UQAR (2/11). Notons que dans plusieurs programmes, la responsabilité de la coordination s'effectue en rotation sur un cycle de deux ou trois ans. Il peut donc arriver que le portrait de la répartition par établissement soit différent en cours d'année en raison de ces changements.

Cinq programmes conjoints sur onze fonctionnent avec le nombre minimal de deux partenaires (développement régional, informatique cognitive, philosophie, études urbaines, sciences de la Terre et de l'atmosphère). Quatre programmes réunissent cinq partenaires universitaires, soit éducation, sciences de

l'environnement, gestion de projet et sciences infirmières. Deux programmes fonctionnent à trois partenaires (lettres, gestion durable des écosystèmes forestiers).

PORTRAIT ET STATISTIQUES

Pour la première fois en 2017-2018, le FODAR a octroyé un montant forfaitaire de 10 000 \$ dans l'axe C de soutien au développement. L'équipe qui en a fait la demande est celle du doctorat disciplinaire en science infirmière qui réunira l'UQO, l'UQTR, l'UQAC et l'UQAT. Le projet s'appuie sur l'expertise et la collaboration qui existent depuis plusieurs années au sein des établissements partenaires dans le cadre de la maîtrise en sciences infirmières. Grâce au FODAR, l'équipe mène des travaux de rédaction d'un dossier de présentation de projet de programme qui sera déposé dans les instances des établissements concernés puis dans les instances externes d'évaluation.

3.2.3 Communauté réseau – Sous-volet Actions ponctuelles

Le budget initial dédié aux *Actions ponctuelles* est de 80 000 \$ par année. En début d'année financière, en raison d'un petit solde reporté de l'année précédente, l'enveloppe disponible était de 84 117 \$. En toute fin d'année financière (mars 2018), l'enveloppe des actions ponctuelles a bénéficié d'un important retour de solde de 36 376 \$, qui représente plus de la moitié de son enveloppe initiale et correspond à l'ensemble de tous les anciens soldes FODAR accumulés dans les établissements durant la période où le volet *Communauté scientifique réseau* était en activité.

Huit demandes ont été reçues dans ce sous-volet durant l'année et étaient admissibles, pour un total octroyé de 71 561 \$. Cela correspond à la moitié des octrois de l'an dernier, autant en termes de nombre (17) que de montant octroyé (158 546 \$). Le montant moyen dédié par activité était de 8 945 \$ au lieu de 9 326 \$ l'an dernier.

Trois demandes admissibles sur huit en étaient à un premier dépôt au FODAR, les autres provenant de groupes ou d'activités ayant déjà été soutenues dans les anciens volets. Cette situation n'est plus possible dans le nouveau sous-volet *Actions ponctuelles*, compte tenu de la règle en vigueur qui n'autorise le dépôt d'une demande qu'aux trois ans.

Les sommes allouées aux *Actions ponctuelles* ne représentent que 11 % du financement *Communauté réseau* et 3 % de l'investissement total en 2017-2018. Malgré cette faible part de l'enveloppe FODAR, pas moins de 202 personnes ont pu compter sur ce sous-volet pour participer à des activités qui contribuent à soutenir la vie scientifique, pédagogique et académique entre les établissements. Ces fonds donnent la chance aux membres du réseau de l'UQ, peu importe leur situation géographique, de participer activement aux initiatives.

Le soutien du FODAR fait la différence pour bon nombre de groupes qui cherchent à amorcer des travaux, à structurer une programmation ou à étendre leur réseau de collaboration. Le principal impact de ces rencontres en mode présentiel est souvent de renforcer des liens et de positionner l'expertise des membres du réseau de l'UQ au sein de réseaux plus larges. Pour en avoir un aperçu, on peut consulter la section 4 sur les impacts et les retombées du financement FODAR.

Six groupes sur huit ont misé sur le soutien exclusif du FODAR pour mener à bien leurs activités. Deux groupes ont pu compter sur d'autres sources de financement afin de compléter le montage financier requis pour la tenue des activités envisagées. C'est le cas du Colloque annuel des

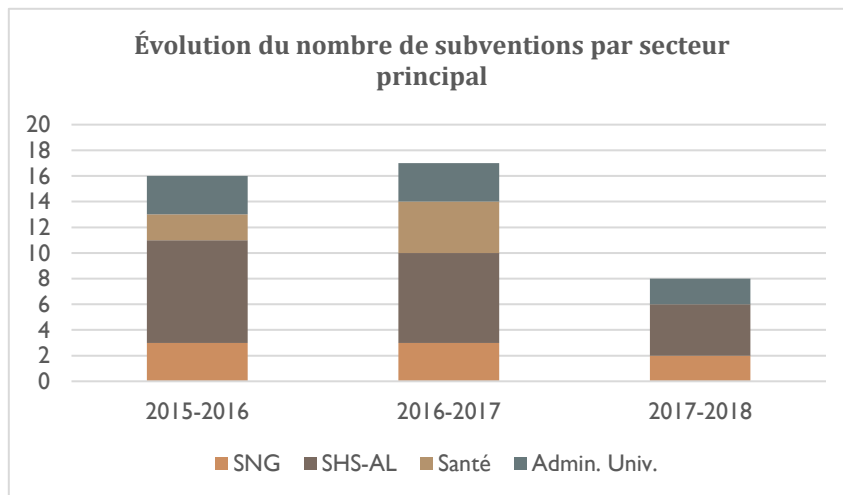
PORTRAIT ET STATISTIQUES

services aux étudiants, dont le FODAR finance 50 % des coûts de déplacement de la centaine de participants. L'autre moitié est assumée par les établissements eux-mêmes.

ACTIONS PONCTUELLES FINANCÉES EN 2017-2018

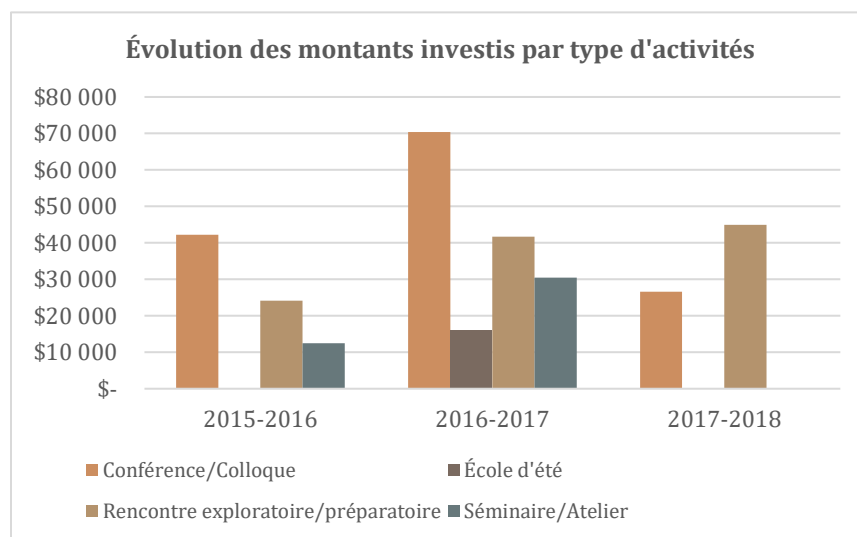
TITRE DE L'ACTIVITÉ	RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENT	\$ OCTROYÉ
Colloque « Explorer le social, au passé et au présent, du biologique au symbolique »	Hélène Vézina, UQAC	2 089 \$
Apport des pratiques d'accompagnement des conseillers pédagogiques sur l'enseignement universitaire	Alain Huot, UQTR	4 163 \$
Développement et création d'un séminaire sur les neurosciences dans les systèmes d'information (Neuro IS)	Albert Lejeune, UQAM	6 015 \$
Colloque des services aux étudiants des établissements du réseau de l'Université du Québec, édition 2018	Lucie Charbonneau, UQ	12 000 \$
Forum du RQES - Recherche et transfert des connaissances sur les eaux souterraines	Julie Ruiz, UQTR	2 302 \$
Opérationnalisation du partenariat ENAP-UQAT-UQAC pour l'élaboration de programmes conjoints en gestion en contexte autochtone	Michèle Charbonneau, ENAP	20 664 \$
Les étudiants internationaux dans le réseau des universités du Québec	Catherine Bourassa-Dansereau, UQAM	14 105 \$
XXIII^e Symposium du Réseau québécois pour la pratique des histoires de vie : Transmission intergénérationnelle et médiation interculturelle dans nos histoires de vie	Jeanne-Marie Rugira, UQAR	10 223 \$
TOTAL		71 561 \$

PORTRAIT ET STATISTIQUES



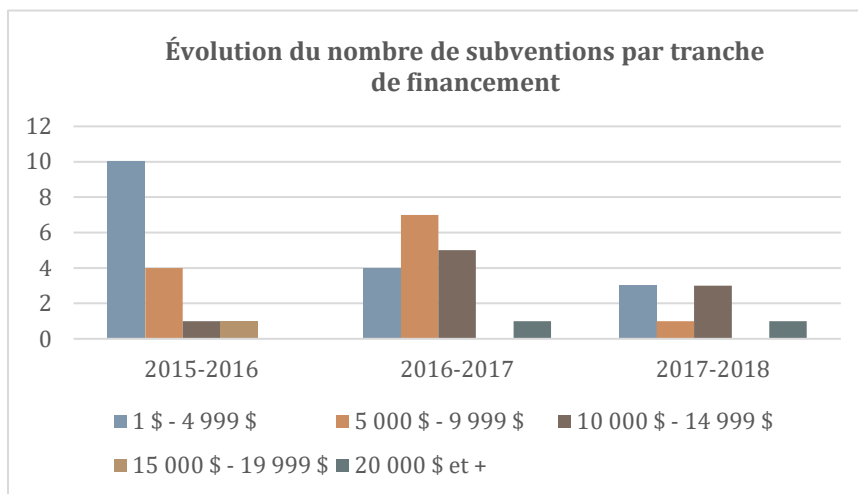
Voici la répartition par secteur des groupes qui ont tenu des rencontres dans le cadre d'un soutien *Actions ponctuelles* ces trois dernières années. Les demandes de soutien financier proviennent pour la moitié du secteur des sciences humaines et sociales-arts et lettres (19/41) bien qu'elles soient en diminution. Dans une moindre mesure, le secteur des sciences naturelles et du génie ainsi que les demandes touchant à l'administration universitaire représentent chacune 20 % des demandes alors que celles en santé comptent pour 15 % (6 / 41).

Les huit groupes réunis en 2017-2018 provenaient des secteurs suivants : 2 en SNG, 4 en SHS-AL, 2 en administration universitaire.



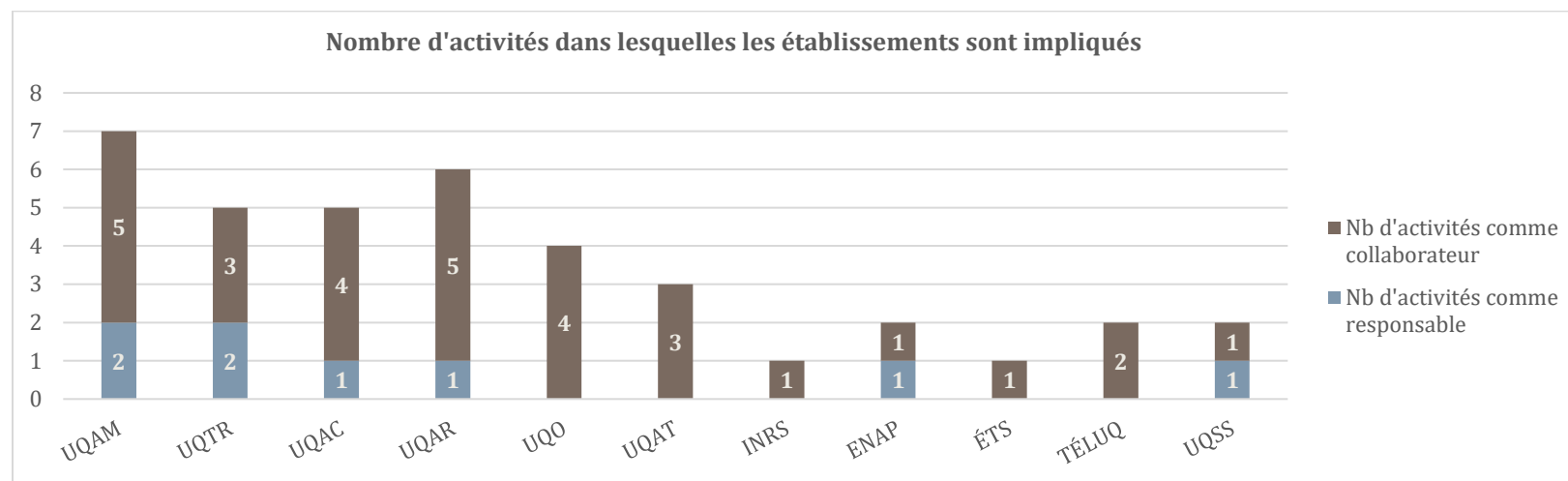
Du côté des montants investis par type d'activités, les conférences et colloques drainent près de la moitié des fonds *Actions ponctuelles* sur trois ans (139 245 \$ sur 308 950 \$). Le FODAR a soutenu deux écoles d'été en 2016-2017, la seule année où ce type d'activités était présent. Remarquons que les rencontres de nature préparatoire ou exploratoire occupent une place de plus en plus importante au fil des ans, ce qui correspond tout à fait à l'appui que le FODAR souhaite offrir aux initiatives émergentes (110 750 \$ sur trois ans). En 2017-2018, il y a eu quatre conférences et colloques ainsi que quatre rencontres de nature exploratoire et préparatoire. Ces dernières recueillent une proportion plus importante du financement, puisque deux des quatre activités financées impliquent beaucoup de rencontres en présence qui se déroulent sur plus d'une année.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

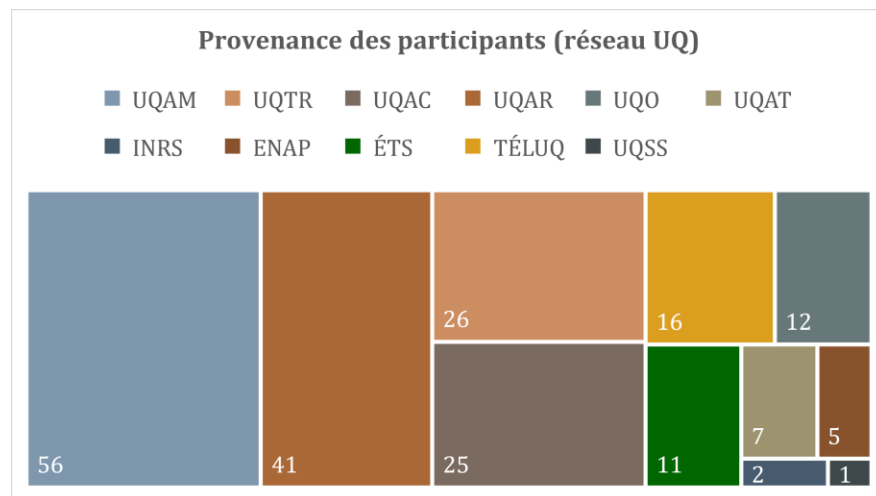


La répartition des activités par tranche de financement démontre un rehaussement du financement par activité. L'an dernier, près des deux tiers des activités (10/16) fonctionnaient avec un soutien financier de moins de 5 000 \$. Alors que le financement *Actions ponctuelles* ne dépassait 10 000 \$ que pour deux activités sur 16 en 2015-2016, en 2017-2018, la moitié des activités (4/8) requièrent plus de 10 000 \$. Le montant minimum octroyé est de 2 089 \$ et le maximum est de 20 664 \$.

Le graphique ci-dessous présente l'implication des établissements, soit en tant que responsables d'un projet, soit en tant que collaborateurs. L'implication des établissements fait référence à l'établissement de rattachement des participants aux activités soutenues par les actions ponctuelles. L'établissement du porteur d'une demande est considéré comme l'établissement responsable.



PORTRAIT ET STATISTIQUES

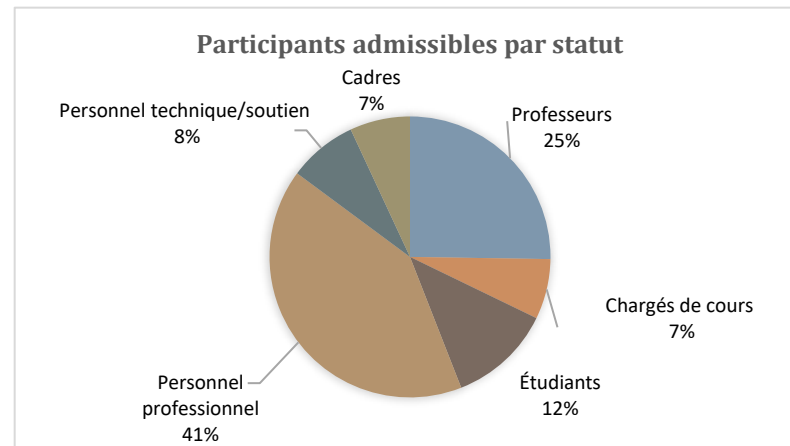


Le graphique ci-contre offre un aperçu de la répartition institutionnelle des 202 participants aux activités ponctuelles¹³. Les participants de l'UQAM et de l'UQAR représentent près de la moitié des participants. L'UQTR et l'UQAC fournissent quant à elles un autre quart des participants.

Il arrive cependant que les demandeurs ne déclarent pas les participants rattachés à l'établissement dans lequel se tient la rencontre, même s'ils sont admissibles.

Montréal, Saguenay et Québec sont dans l'ordre les lieux de rencontre les plus fréquents.

Finalement, le sous-volet *Actions ponctuelles* bénéficie à tous les groupes professionnels, comme en témoigne la répartition des participants par statut en 2017-2018. Près de la moitié d'entre eux sont des professeurs, chargés de cours et étudiants. Sept demandes sur huit sont d'ailleurs portées par des professeurs des établissements. Le Colloque des services aux étudiants, qui se tient aux deux ans, explique pour sa part la grande proportion du personnel professionnel qui représentait le 3/4 de la centaine de participants à l'activité. Mentionnons qu'il s'est tenu pour la première fois à Montréal afin de limiter les coûts relatifs au déplacement de la cohorte des participants de l'UQAM.



13. Les données ne tiennent pas compte de la localisation des campus.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

3.3 Volet 3 : Développement institutionnel

Au début 2017-2018, le budget pour ce volet était de 1 062 532 \$. Cette somme prend en compte, en plus de l'enveloppe annuelle de 600 000 \$, les soldes cumulés de l'année 2016-2017 (462 532 \$). Les sommes engagées dans l'ensemble des établissements au 30 avril 2018 s'élevaient à 633 610 \$, ce qui représente 100 000 \$ de plus que l'an dernier. Cela signifie que les établissements s'engagent à hauteur de l'enveloppe disponible annuellement et ne touchent pas aux soldes cumulés. Ces soldes ont été enrichis de façon considérable en 2017-2018 grâce à la conclusion de l'opération de consolidation des anciens soldes FODAR¹⁴, qui a permis aux établissements de se répartir 392 963 \$ provenant du défunt volet ASFRC. Cette entrée d'argent est exceptionnelle, mais autorise les établissements à envisager des projets structurants de plus grande envergure et répondant à leurs besoins institutionnels.

Si le tiers des initiatives DI de l'an dernier étaient collectives, c'est le cas pour seulement 10 % d'entre elles cette année. Les établissements ont soutenu plus de projets qu'en 2016-2017 (37 versus 21 l'an dernier), mais de façon majoritairement individuelle. Ce constat ne tient cependant pas compte des initiatives financées par l'enveloppe DI du siège social qui soutient exclusivement des projets aux retombées de nature collective.

Le tableau sommaire ci-dessous montre à quels usages les établissements destinent leurs fonds de développement institutionnel FODAR :

UTILISATION DE L'ENVELOPPE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

USAGE	N ^{BRE} D'INITIATIVES	INVESTISSEMENTS
Études/formation	12	209 299 \$
Recherche/création	17	379 293 \$
Gestion académique	2	6 563 \$
Communication/Représentation	6	38 456 \$

3.4 Autres

Les autres postes de dépenses de l'enveloppe FODAR en 2017-2018 concernent l'administration du programme, pour un montant de 83 400 \$, ainsi que l'octroi des *Prix d'excellence en enseignement et en recherche et création*.

14. Voir la section 5.2 pour plus de détails sur cette opération.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

Trois prix ont été attribués en 2017 pour un montant total de 45 000 \$:

- Prix en enseignement, volet *Réalisation en sciences humaines, sociales et de l'éducation*, 15 000 \$:

M. Thomas Collombat, professeur au Département des sciences sociales de l'UQO

- Prix en enseignement, volet *Leadership en sciences humaines, sociales et de l'éducation*, 15 000 \$:

M. François Guillemette, professeur au Département des sciences de l'éducation de l'UQTR

- Prix en recherche et création, volet *Réalisation en sciences administratives et économiques*, 15 000 \$:

M. Kristian Behrens, professeur au Département des sciences économiques de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM

Le Prix en recherche et création, volet *Leadership*, n'a pas été attribué en 2017.

Le tableau ci-dessous illustre les engagements réels pour chacun des volets du FODAR dans les trois dernières années,

ÉVOLUTION DU FINANCEMENT FODAR

ANNÉES	VOLETS	ENGAGEMENTS	TOTAUX
2017-2018	GIR	712 375 \$	1 992 520 \$
	CR	646 535 \$	
	DI	633 610 \$	
2016-2017	GIR	525 950 \$	1 769 009 \$
	CR	707 546 \$	
	DI	535 513 \$	
2015-2016	GIR	136 975 \$	1 394 148 \$
	CR	685 348 \$	
	DI	571 824 \$	

En 2017-2018 :

- Hausse des engagements réels de plus de 40 % par rapport à 2015-2016;
- Plus du tiers de l'enveloppe FODAR dédiée à des initiatives d'envergure qui mobilisent les dix établissements (GIR);
- 32 % des engagements dédiés à des initiatives institutionnelles (DI).

4. Impacts et retombées

4.1 Des retombées diversifiées et concrètes

Au cours de la dernière année, le FODAR a appuyé des projets et des initiatives dont les retombées (anticipées ou effectives) sont nombreuses et variées. Que ce soit sur le plan de l'enseignement et de la formation, de la recherche et création, du développement de collaborations et de partenariats ou du transfert de connaissances, le soutien du FODAR génère un impact tangible au sein du réseau et même au-delà. De plus, le programme sert de rampe de lancement pour plusieurs équipes ou projets. Les fonds permettent à des équipes de se structurer, de développer la formation, d'élaborer une programmation scientifique ou encore de planifier la préparation de demandes auprès des grands organismes subventionnaires. Voici un aperçu des retombées découlant des activités soutenues par le FODAR en 2017-2018 :

Au plan de l'enseignement et de la formation

Plusieurs initiatives soutenues par le FODAR travaillent à l'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage au sein du réseau. À titre d'exemple d'initiatives FODAR qui se pérennisent, pensons au projet de modules d'autoformation en pédagogie universitaire visant le développement des compétences à l'enseignement en formant les professeurs et en bonifiant l'accompagnement offert par les conseillers pédagogiques. Initialement soutenu en 2013 par un financement ASFRC, le développement de cette autoformation en ligne a finalement vu le jour. Le *Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique* (GRIIP) a procédé à son lancement en décembre 2017. Intitulée « Enseigner à l'université » et développée par des spécialistes en pédagogie universitaire et des enseignants universitaires, cette autoformation est gratuite, accessible à tous et vise à outiller les professeurs, chargés de cours, tuteurs et maîtres d'enseignement, tant actuels que futurs, à mieux comprendre les fondements de la pédagogie en matière d'enseignement supérieur. Comprenant à terme six modules, elle propose des stratégies pédagogiques diverses, dont des témoignages expérientiels, des exercices pratiques et réflexifs, des lectures et des jeux-questionnaires. La formation est disponible à partir de cette adresse : <https://enseignerluniversite.com/>.

Le soutien du FODAR à la formation a pris d'autres formes, comme à l'ÉTS, qui a mis à contribution son enveloppe de développement institutionnel afin d'explorer des pistes de solution pour intégrer les activités académiques aux activités de ses nombreux clubs scientifiques étudiants.

Au plan du développement de la recherche et création

Grâce au volet DI, les établissements ont la possibilité de soutenir les initiatives en recherche qu'ils jugent porteuses et stratégiques. Par exemple, le soutien offert par l'UQO au nouveau *Centre sur l'adaptation aux changements globaux des forêts en milieux tempérés, urbains, ruraux et forestiers* (Centre ACG) permettra à l'équipe de professeurs-chercheurs d'assurer la coordination et l'animation des différentes activités de recherche, de diffusion des connaissances et de recherche de financement. La mise en ligne d'un site Web, d'un site de gestion de projet ou encore l'organisation de soirées grand public en collaboration avec les partenaires du terrain sont autant d'exemples d'utilisation du financement FODAR qui donnent de la valeur aux activités de recherche et consolident le positionnement des nouvelles équipes de recherche dans l'obtention de fonds

IMPACTS ET RETOMBÉES

d'organismes subventionnaires. À ce chapitre, le directeur du Centre ACG a reçu une subvention d'infrastructure de la Fondation canadienne pour l'innovation en appui à sa Chaire de recherche du Canada sur la résilience des forêts face aux changements globaux.

Le Regroupement en écotoxicologie aquatique du Québec (RÉAQ), dont la moitié des membres provient du réseau de l'UQ, a pu compter sur une contribution institutionnelle de l'INRS pour consolider son membership, développer sa programmation scientifique et identifier les directeurs d'axes en vue de la préparation d'une demande au programme *Regroupements stratégiques* du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies. La demande a été déposée à l'automne 2018.

En matière de recherche-crédation et de recherche intervention, le Symposium du Réseau québécois pour la pratique des histoires de vie (RQPHV) a permis d'établir de nouvelles alliances de recherche à l'extérieur du réseau de l'UQ, notamment avec des chercheurs de l'Université Concordia qui travaillent sur les thèmes de l'histoire orale et les récits numérisés. Le colloque, financé par le FODAR, a donné lieu à la mise en route d'un ouvrage collectif à paraître bientôt.

Au plan des collaborations et partenariats

Le développement et la consolidation de nouvelles collaborations académiques et scientifiques sont parmi les retombées les plus fréquemment mentionnées par les responsables de financements FODAR. En voici quelques exemples :

Grâce à une subvention ASFRC, le FODAR avait soutenu en 2013-2014 le projet de recherche et développement d'un dispositif de réalité virtuelle en immersion forte mené par l'UQAT, en collaboration avec l'UQO et l'ÉTS. Le rapport très étoffé qui en avait résulté énonçait clairement les avantages de la complémentarité des expertises et du partage des infrastructures. Cette complémentarité entre les forces en présence (création numérique/jeu vidéo à l'UQAT, génie logiciel/TI à l'ÉTS, cyberthérapie à l'UQO) a permis un tel degré d'aboutissement d'un matériel technologique qui ouvre la voie à une foule de recherches ultérieures. À preuve, en 2016-2017, le chercheur responsable a pu bénéficier d'un soutien collectif des trois établissements pour un projet d'application de la réalité virtuelle auprès des populations pédiatriques, pour lequel un partenariat avec le CHU Sainte-Justine a été conclu et une demande aux Instituts de recherche en santé du Canada a été formulée (en collaboration avec une chercheuse de l'Université de Montréal).

Un autre bel exemple de partenariat rendu possible grâce au FODAR concerne les activités du RQES. Dès 2014, par le volet ASFRC, le soutien financier au RQES a permis le maintien en poste d'une coordonnatrice scientifique et le positionnement avantageux de ce réseau dans le domaine de la recherche sur les eaux souterraines. D'autres financements d'envergure ont permis aux chercheurs de mener des travaux de terrain dans plusieurs régions du Québec et de travailler avec plus de 460 planificateurs et gestionnaires de l'eau à développer les connaissances et à les transférer vers les milieux utilisateurs. En 2018, le FODAR a financé la tenue d'un forum réunissant tous les acteurs de l'eau et visant à identifier d'autres thématiques de recherche et activités de transfert pour assurer la pérennité de la ressource aquifère. Le gouvernement du Québec vient d'autoriser l'équipe à poursuivre l'offre d'ateliers jusqu'en 2022, grâce à un financement de 520 000 \$.

IMPACTS ET RETOMBÉES

Le siège social a continué de soutenir, par son enveloppe DI, une partie des frais relatifs aux missions au Pérou (juillet 2017) et en Colombie (septembre 2017) et à la visite au Canada de représentants colombiens, dans le cadre des ententes de collaboration établies avec ces pays d'Amérique latine. Si, jusqu'à maintenant, les ententes concernaient davantage la mobilité étudiante, de nouveaux rendez-vous sont à l'agenda en 2018-2019 pour élargir les discussions aux collaborations en recherche.

Au plan de la gestion académique

Le colloque bisannuel des services aux étudiants du réseau de l'UQ, par son caractère unique et le large public qu'il atteint, est un puissant outil de partage et de transfert des connaissances et des compétences dans tous les secteurs d'activités du soutien institutionnel aux étudiants universitaires. Lors de l'édition des 6 et 7 juin 2018, des ateliers sur des thèmes aussi diversifiés que l'anxiété de performance, la sexualité, la radicalisation, l'intégration, la cyberdépendance ont été offerts aux participants, qui entretiennent envers cet événement un haut degré de satisfaction (93 %).

En plus de sa rencontre annuelle, la Communauté de pratique sur le développement de la recherche organise des ateliers de formation à l'intention des conseillers à la recherche de tous les établissements afin de les mettre en contact avec des intervenants qui viennent les éclairer sur les différents programmes et sur les dossiers d'actualité. Par exemple, en juin 2018, un représentant du CRSNG a fait une présentation sur la mise en œuvre prochaine de la politique fédérale de gestion des données de recherche. Ces rencontres annuelles sont toujours très appréciées et permettent aux personnels des établissements d'offrir un meilleur soutien à leurs communautés respectives grâce à la communauté de pratique qui leur assure un espace d'information et de communication privilégié.

À l'automne 2017, l'UQAM a procédé au lancement d'une série d'outils d'accompagnement à l'intention des étudiants étrangers portant sur l'hébergement, la consommation, les obligations académiques ou sur l'immigration. Le développement et le partage de ces outils résultent d'un financement ASFRC octroyé à une professeure dont le projet portait plus largement sur les besoins juridiques et institutionnels des étudiants étrangers. La webdiffusion de ce lancement (<https://tv.uqam.ca/accompagner-les-etudiants-etrangers-pratiques-outils-partages-par-luqam-reseau-luniversite-quebec>) ainsi que la publication d'un article sur le Portail des services aux étudiants (<http://ptc.uquebec.ca/portailsae/article/2017-11-15/accompagner-les-etudiants-etrangers-pratiques-et-outils-partages-par-luqam-au>) ont permis de partager ces pratiques et outils à l'ensemble des établissements du réseau de l'UQ.

4.2 Un financement en lien avec les grandes orientations du FODAR

4.2.1 Émergence

Le FODAR tient à demeurer un outil de développement pour des initiatives émergentes.

IMPACTS ET RETOMBÉES

Par exemple, l'UQAC a pu utiliser son enveloppe *Développement institutionnel* pour soutenir la mise sur pied d'une clinique universitaire en intervention sociale. Les nombreux éléments de convergence entre le travail de cette future clinique et celui des professionnels de la clinique en orthopédagogie déjà existante ont conduit à viser l'intégration des activités des deux équipes et le développement de champs d'intervention communs. Il s'agit d'une belle initiative d'optimisation des ressources et de collaboration interprofessionnelle, qui répond également aux besoins de formation des deux unités d'enseignement (travail social et adaptation scolaire et sociale).

Le sous-volet *Actions ponctuelles* a financé une série de rencontres exploratoires visant à proposer un ou des séminaires de cycles supérieurs sur les neurosciences appliquées aux systèmes d'information (NeuroIS). Les programmes crédités, la formation continue et le milieu industriel sont visés par cette nouvelle offre de formation proposée en collaboration par l'UQAM, l'UQAR et l'UQO. On souhaite l'offrir en mode hybride et l'arrimer à une programmation de recherche dont l'objectif avoué est le positionnement du réseau de l'UQ comme pionnier de ce nouveau champ de recherche.

4.2.2 Synergie

Le FODAR contribue à maintenir la synergie entre les membres de la grande communauté de l'UQ, notamment en continuant de rendre possibles des initiatives où la force du nombre et la présence sur tout le territoire accroissent la portée des résultats. Que ce soit dans le cadre des programmes offerts conjointement, dans le soutien à des initiatives ponctuelles en formation ou en recherche ou dans les grands chantiers réseau, les exemples ci-dessous révèlent la richesse que représente cette synergie :

- Soutien à la réussite : projet collectif sur les étudiants internationaux dans le réseau des UQ (**UQTR**, UQAM, UQAC, UQAR, UQO) qui réfléchit aux formes d'accompagnement propices à l'intégration et à la réussite de cette clientèle dans un contexte interculturel.
- Premiers peuples : soutien aux déplacements de quatre professeurs de l'UQ dans le cadre de l'Expo-Sciences autochtone 2017-2018 (un de l'UQAM, deux de l'UQTR et un de l'UQAT) qui offrent leur expertise en tant que membres de jury lors des concours ou lors des visites dans les écoles gagnantes; soutien, par une action ponctuelle, des rencontres préparatoires relatives au partenariat ENAP-UQAC-UQAT pour l'élaboration de programmes conjoints en gestion en contexte autochtone (une des priorités énoncées par l'UQ qui souhaite travailler de concert avec les Premières nations et les Inuits pour répondre aux besoins de formation de ces communautés et nourrir la mission de développement de toutes les collectivités du territoire québécois). L'équipe qui travaille au projet de programmes viendra solliciter une demande de soutien au développement dans l'axe C du soutien aux programmes conjoints en 2018-2019.
- Médiatisation : poursuite de financement du projet de « Médiatisation des cours d'intégration pédagogique du numérique des programmes en enseignement du réseau de l'UQ » (**UQAT**, UQTR, UQAC, UQO, TÉLUQ). L'objectif est de rendre disponible un répertoire de ressources numériques adaptées aux différentes formes d'enseignement privilégiées par les professeurs du réseau. Les gains pour le réseau en matière de mutualisation des ressources (humaines, techniques) et d'expérience dans le développement d'un modèle transférable dans d'autres domaines ne peuvent qu'encourager des initiatives collectives du même genre.

IMPACTS ET RETOMBÉES

- Santé humaine : financement de base du programme de maîtrise en sciences infirmières (UQAT, UQTR, UQAC, UQAR, UQO); soutien au projet de recherche « Applications de la réalité virtuelle auprès des populations pédiatriques » (UQAT, UQO, ÉTS); poursuite de la grande initiative réseau en santé et services sociaux qui mobilise les dix établissements; projet d'intervention sur les saines habitudes de vie à l'UQTR (DI-UQTR).

4.2.3 Rayonnement

La présence d'invités internationaux à certains événements du FODAR, en 2017-2018, a permis de projeter le réseau de l'UQ au-delà des frontières. Bien que les participants hors du réseau ne soient pas éligibles à un soutien financier, il n'en demeure pas moins que le FODAR permet à la communauté UQ d'entretenir ses relations extraréseau et de faire rayonner son expertise hors du Québec et du Canada.

Les participants du FODAR ont ainsi eu l'occasion de côtoyer des collaborateurs qui provenaient d'autres établissements universitaires et collégiaux québécois et d'universités hors du Québec (Ottawa, New York, Lyon, Rennes, Roraima - Brésil). D'une autre façon, l'expertise de l'UQ a su rayonner en dehors du cercle académique en interpellant les milieux de pratique, les décideurs ou les entreprises (Banque Nationale, Hydro-Québec, Mouvement Desjardins, Puissance Onze, CatAlliance, Institut Interculturel de Montréal, Kairos Canada, Exeko, AQASI) ainsi que différents ministères et municipalités.

À une toute autre échelle, la capacité de se pérenniser que le financement du FODAR offre aux groupes et communautés de l'UQ permet à leurs membres de construire une expertise et une structure de fonctionnement qui font parfois l'envie des établissements hors réseau. En ce sens, lorsque les pratiques et outils en place répondent aux besoins, ils font l'objet de discussions dans des instances hors réseau qui bien souvent demandent à ce qu'ils soient partagés à l'échelle du Québec.

Prenons comme exemple la jeune communauté de pratique des coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche menée avec les êtres humains, qui s'était dotée d'une liste de discussion en 2017. En 2018, à la demande des professionnels des établissements hors réseau, elle a ouvert cette liste à l'ensemble des personnes responsables des comités d'éthique de tous les établissements universitaires québécois. Ce groupe peut maintenant partager ses champs d'intérêt et son expertise au-delà du réseau de l'UQ. Le Groupe de discussion des agents de liaison des bourses fait également de même depuis cette année. Et, dans un avenir proche, le Comité des services aux étudiants du réseau de l'UQ souhaite ouvrir son colloque bisannuel à l'ensemble des services aux étudiants des universités québécoises. Ce sont là quelques exemples de réalisations UQ, simples mais efficaces, qui contribuent à son rayonnement.

5. Pratiques de gestion

5.1 Répondants FODAR

Le suivi postCER aux répondants FODAR s'est poursuivi dans le même esprit que les années précédentes. Les répondants FODAR sont toujours informés des demandes de soutien au volet *Communauté réseau*, exception faite des programmes conjoints où les principaux interlocuteurs demeurent les directions de programme et les doyens des études. Après chaque réunion de la CER, un suivi est effectué auprès des répondants FODAR des dix établissements. Ils sont également notifiés du dépôt de toute nouvelle demande *Actions ponctuelles* qui implique un participant de leur établissement et de tous les versements faits à leur établissement dans le cadre du volet *Développement institutionnel*. La plupart d'entre eux sont d'ailleurs chargés de la reddition annuelle de ce volet au FODAR.

En 2018-2019, une rencontre des répondants FODAR sera mise à l'agenda afin de discuter des modalités actuelles et de leur rôle auprès de leur communauté universitaire. Une des questions abordées sera de voir comment élargir la vitrine dédiée au FODAR et stimuler les demandes, notamment dans le sous-volet *Actions ponctuelles*, qui a accueilli un petit nombre de demandes cette année.

5.2 Reddition et suivi des soldes

En 2017-2018 s'est conclue l'opération de consolidation des soldes FODAR relatifs aux projets financés dans les anciens volets ASFRC et CSR avant le 1^{er} mai 2015. Cette opération concertée de la part des dix établissements a mené à redistribuer plus de 400 000 \$ dans les volets actuels du FODAR (392 000 \$ dans les enveloppes de développement institutionnel des établissements, au prorata de leur contribution initiale aux projets ASFRC; 36 000 \$ dans le sous-volet des actions ponctuelles pour les soldes CSR). L'objectif principal était de débloquer ces sommes substantielles, parfois oubliées, pour les rendre à nouveau disponibles à la réalisation de nouvelles initiatives.

L'usage d'inscrire une date de fin aux projets FODAR s'est diffusé dans les services financiers des établissements ces dernières années et le suivi des projets FODAR arrivés à terme est maintenant plus systématique.

Concernant la mécanique de reddition des activités du volet *Développement institutionnel* auprès des membres de la CER, un tableau de suivi des engagements sur trois ans a été développé à leur demande, en plus du tableau de suivi de l'année en cours. Cela permet aux vice-recteurs de planifier dans le temps leur soutien institutionnel. Quelques établissements sont maintenant dotés de modalités d'attribution des sommes pour cette enveloppe. Certains la dédient à des initiatives exclusivement pédagogiques, d'autres procèdent par concours pour des projets de recherche, d'autres encore l'utilisent pour mener des études exploratoires sur des enjeux stratégiques.

Nouveauté en 2018-2019 : le rapport annuel FODAR sera désormais diffusé sur le site Web du FODAR, après son approbation par la CER en novembre prochain.

CONCLUSION

6. Conclusion

Le FODAR est un formidable outil de développement collectif qui contribue directement à la mission des établissements du réseau. En soutenant financièrement les collaborations sous toutes leurs formes entre les établissements, le FODAR participe à alimenter cette synergie qui donne une valeur ajoutée et un caractère stratégique aux initiatives déployées par le réseau.

Au terme de cette troisième année du nouveau FODAR, les investissements totaux ont crû de 38 % par rapport à la première année (1 537 548 \$ en 2015-2016, 1 912 409 \$ en 2016-2017 et 2 120 920 \$ en 2017-2018).

Le défi pour la prochaine année sera de favoriser le soutien à un plus grand nombre d'initiatives collectives dans l'enveloppe *Développement institutionnel* et de donner une vitrine plus grande au sous-volet *Actions ponctuelles*.

La présidente de l'UQ soulignait dans le rapport annuel 2016-2017 que « La mise en commun des ressources, des connaissances et des expertises est un trait caractéristique des établissements du réseau de l'Université du Québec¹⁵ ». Le FODAR contribue fortement à cet esprit de partage.



15. Référence : *Un réseau riche de sa diversité. Rapport annuel de l'Université du Québec et des établissements du réseau, 2016-2017*, p. 6.

INFORMATIONS UTILES

Informations utiles

Liste des répondants FODAR

Le FODAR peut compter sur des intervenants dans chacun des établissements, qui agissent à titre de répondants auprès des professeurs-chercheurs et des autres membres de leur communauté. La gestion du programme est assurée par madame **Caroline Coulombe**, de la Direction des études et de la recherche de l'UQ (caroline.coulombe@uquebec.ca).

Les répondants FODAR dans les établissements sont :

UQAM - Nicolas Marchand, Vice-rectorat à la vie académique

Courriel : marchand.nicolas@uqam.ca

Téléphone : (514) 987-3000, poste 1543 (81-1543)

UQTR - Simon Bernier, Décanat de la recherche et de la création

Courriel : simon.bernier1@uqtr.ca

Téléphone : (819) 376-5011, poste 2142 (80-2142)

UQAC - Eve-Marie Lavoie, Décanat de la recherche et de la création

Courriel : eve-marie_lavoie@uqac.ca

Téléphone : (418) 545-5011, poste 6545 (83-6545)

UQAR - Julien Lambrey de Souza, Bureau du vice-recteur à la formation et à la recherche

Courriel : julien_lambreydesouza@uqar.ca

Téléphone : (418) 723-1986, poste 1898 (84-1898)

UQO - Isabelle Jobin, Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Courriel : isabelle.jobin@uqo.ca

Téléphone : (819) 595-3900, poste 3931 (86-3931)

Mathieu Noury (SHS), Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création

Courriel : mathieu.noury@uqat.ca

Téléphone : (819) 762-0971 poste 2231 (87-2231)

INRS - Josée Charest, Service à la recherche et à la valorisation

Courriel : josee.charest@inrs.ca

Téléphone : (450) 686-5670 (78-5670)

ENAP - Josée Gauthier, Direction de l'enseignement et de la recherche

Courriel : josee.gauthier@enap.ca

Téléphone : (418) 654-3820, poste 3820 (73-3820)

ÉTS - Daniel Oliva, Décanat des études

Courriel : daniel.oliva@etsmtl.ca

Téléphone : (514) 396-8800, poste 7578 (81-9-514-396-8800-7578)

TÉLUQ - Sophie Maloney, Direction de l'enseignement et de la recherche

Courriel : sophie.maloney@teluq.ca

Téléphone : (418) 657-2262, poste 5306 (88-5306)

INFORMATIONS UTILES

Liste des sigles et acronymes

ACFAS :	Association francophone pour le savoir
ADEREQ :	Association des doyens, doyennes, directeurs et directrices pour l'étude et la recherche en éducation
AQASI :	Association québécoise autochtone en science et en ingénierie
ASFRC :	Actions stratégiques en formation, recherche et création
CCDS :	Conseil canadien des doyens de sciences
CER :	Commission de l'enseignement et de la recherche
CGPSS :	Canadian Graduate and Professional Student Survey
CRISUQ :	Centre de recherche intersectoriel en santé de l'Université du Québec
CSR :	Communauté scientifique réseau
DER :	Direction des études et de la recherche
DI :	Développement institutionnel
FODAR :	Fonds de développement académique du réseau
GIR :	Grandes initiatives réseau
IFR :	Inventaire du financement de la recherche
NSSE :	National Survey of Student Engagement
OST :	Observatoire des sciences et des technologies
RAC :	Reconnaissance des acquis et des compétences
RQES :	Réseau québécois sur les eaux souterraines
RQPHV :	Réseau québécois pour la pratique des histoires de vie

Pour toute question relative au Fonds de développement académique du réseau :

FODAR

Université du Québec

475, rue du Parvis

Québec (Québec) G1K 9H7

Courriel : fodar@uquebec.ca

Téléphone : (418) 657-4177

<http://www.uquebec.ca/fodar/>